

Procès-verbal de l'assemblée générale
du 19 octobre 2012

Début : 20h04

Salutations de Bertrand.

Excusés:

- Le parrain du drapeau, M. Daniel Wyser
- Membres actifs: Pascal Schouwey, Dominique Sallin, Michel Vonlanthen, David Fernandes, Patricia Duc, Fabien Delaquis, Sandra Genoud.
- Membre de la commission de l'école de musique : Chantal Brügger.
- Les autorités communales et paroissiales

Tractanda:

1. Approbation du procès-verbal (disponible sur le site dès le 12 octobre 2012 ou au local de répétition dès le 11 octobre 2012)
2. Comptes annuels
3. Rapport des vérificateurs
4. Rapport du président
5. Rapport des directeurs
6. Admissions, démissions, congés
7. Nominations statutaires
8. Commission des tambours
9. Divers

Les scrutateurs pour cette assemblée sont Christophe Clerc et Sophie Monney
Le point 8 est déplacé après le point 5.

1. Approbation du procès-verbal

Comme discuté à l'assemblée 2011, le procès-verbal de l'an dernier est visible au local et sur internet.

Il n'y a pas de remarques de l'assemblée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes annuels

Jean-Noël Clerc remercie les vérificateurs.

Jean-Noël fait un résumé des comptes.

Voir annexe.

Explications des pertes : La sortie a coûté 5000.-, le loto 2000.- et les salaires n'ont pas été mis en transitoire. Ceux qui veulent des détails se rendent chez Jean-Noël.

Ecole de musique : les comptes sont équilibrés.

Actifs transitoires : conservatoire 2009-2010-2011, sortie en Alsace, partitions et cotisations des cadets.

3. Rapport des vérificateurs (en annexe)

Les vérificateurs sont Pascal Monney et André Clerc

La lecture du rapport est faite par Pascal Monney.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Rapport du Président (en annexe)

Lecture par Bertrand.

5. Rapport des directeurs

Jean-Noël : Les tambours n'ont fait que 10 répétitions dans l'année. Il fallait trouver une solution pour fonctionner correctement.

Il y a eu l'idée d'une réunification. La direction des tambours est prise par Vincent Vuillemier.

La 1^{ère} réunion a eu lieu le 3 juillet entre les sociétés suivantes : Farvagny, le Glèbe, Hauterive, Rossens, Avry-devant-Pont, Corpataux-Magnedens.

Trois autres réunions ont suivies.

Membres actifs de la réunion des tambours : 2 musiciens de Corpataux, et 6 de Farvagny.

Les répétitions ont lieu le vendredi soir.

Une réflexion est menée sur la formation des jeunes.

Le salaire du directeur est divisé en fonction du nombre de musiciens (donc divisé par 8, puis réparti)

Le but est de jouer des choses attrayantes et retrouver de la motivation.

Par la suite, il faudrait mettre qq chose sur pied pour les cadets, redonner une motivation aux jeunes (tambours, batterie).

Les musiciens jouent aux 2 concerts. A voir par la suite, comment cela se passera, selon le nombre de musiciens.

Martin est encore avec les cadets. Ses répétitions ont lieu juste avant les actifs.

Sandra : elle est absente et n'a pas transmis de rapport.

Remarque musicale de Bertrand : les prestations de la dernière saison n'étaient pas géniales. Il faut que l'on fasse attention à la concentration. (exemples : le concert annuel du vendredi, le Giron).

6. Commission des tambours :

Voir rapport de Jean-Noël au point 5.

7. Admissions, démissions, congés

Admissions membres actifs : aucun

Demandes de congé membres actifs :

Mélanie Vonlanthen raisons familiales

David Fernandes un an aux USA

Démissions membres actifs :

Laurence Vonlanthen-Gendre pour raisons professionnelles et familiale

Marie-Francine Mauroux-Rudaz pour raisons de surcharge professionnelle et musicale.

Sandra Genoud (direction): lecture de la lettre de démission est faite par Bertrand.

Elise Monney a déménagé à Berne où elle fait ses études. Elle reste à disposition pour des renforts.

Fabien Delaquis pour raisons familiales.

Rachel Mabboux pour raisons familiales et professionnelles.

Explication de la suite de la saison : l'intérim va être assuré par Pascal Rausis jusqu'en novembre en tout cas. Il sera disponible jusqu'au 19 décembre.

La solution la plus logique serait de revoir Sandra ou trouver quelqu'un qui nous dirige dès janvier.

La solution de long terme passe par une annonce sur le site SCMF, dans l'Unisono. Une annonce paraîtra dans la Liberté du 29.10.2012. On cherche également par le bouche à oreille.

On va également contacter Samuel Arrigo.

Olivier Neuhaus est occupé quatre soirs par semaine, il n'est donc pas disponible.

Remarques des musiciens :

Emilie Zimmermann estime qu'il serait peut-être mieux de trouver quelqu'un pour le concert.

Martine Clerc déclare que chaque musicien doit se mettre au travail à la maison.

André Clerc demande si on quelqu'un pourrait prendre la sous-direction ?

Démissions au comité : aucune

Démissions de la commission de musique :

Géraldine Ramalho, Marie-Francine Mauroux, Elise Monney.

8. Nominations statutaires

Membre honoraire : Marie-Francine Mauroux, Rachel Mabboux.

Membres d'honneur : Laurence Gendre-Vonlanthen et Fabien Delaquis.

Nomination comité :

Personne n'est d'accord de reprendre la caisse. Jean-Noël accepte de poursuivre un an encore mais pas plus.

André Magne est d'accord de tenir les écritures et faire la facturation.

Le comité est donc formé de Bertrand Clerc (Président), Adrien Brügger (Vice-Président), Géraldine Ramalho (Secrétaire), Jean-Noël Clerc (caissier) et Marc Zimmermann (logistique).

Commission musicale :

On demande à l'assemblée si quelqu'un est intéressé.

Martine et le comité proposent Céline Humbert, Julian De Lima et André Magne.

Le choix est approuvé par applaudissements.

Restent : Martine Clerc, Michel Vonlanthen, David Fernandes et Christophe Clerc.

Pour la Commission de visite aux malades:

Lucienne Monney et Michel Schouwey restent à la commission.

Les vérificateurs des comptes sont:

André Clerc qui sera vérificateur pour la 2^{ème} fois, Nicolas Schouwey qui était suppléant et le sera pour la 1^{ère} fois, Rémy Philppona devient suppléant.

Commission de l'école de musique:

Mélanie Vonlanthen quitte la commission : Lucienne Monney la remplace.

Les parents y seront représentés par Mme Chantal Schneider.

Julian de Lima a fait annoncer son intention d'arrêter la commission dans une année.

8. Divers

Ecole de musique : le rapport de Julian est lu par Lucienne (Voir annexe).

Bertrand estime que l'on a quelques soucis à se faire, car beaucoup de jeunes ont arrêté cette année et il y a peu de cuivre.

Rapprochement des tambours du Bas-Gibloux : peut-on essayer de rapprocher les écoles de musique ? André Magne pense qu'il pourrait y avoir un souci éventuel de déplacement.

Jean-Noël pense que ça ferait un tri des personnes motivées. Ça serait avantageux au niveau des frais.

Rémy demande si les jeunes ne sont pas intégrés trop vite ?

Jean-Noël pense que les jeunes devraient commencer l'EJHS avant d'intégrer la société.

La question sera posée aux autres directeurs.

Finances :

Il est préférable de faire rentrer de l'argent plutôt que de faire des économies.

Les lotos n'ont pas marché cette année. Il faudrait peut-être baisser les lots, aller ailleurs ou mieux recruter les joueurs par les membres.

Avis des musiciens :

André Clerc pense qu'il n'y a pas assez de lotos !

Mme Schneider dit qu'à Rossens c'est toujours plein.

Jean-Noël déclare que ce serait bien si la commune mettait un panneau à l'entrée du village pour annoncer les manifestations. Il faudrait demander à la commune. Il faut aller mettre des papillons dans les autres lotos de la semaine d'avant (tous les musiciens).

Au dernier loto, 155 personnes étaient présentes, il faudrait un minimum de 200 personnes pour que le loto soit rentable.

Patricia Duc émet l'idée d'organiser un loto pour les enfants un dimanche après-midi.

Martine se demande si on pouvait faire ça en lien avec la St-Nicolas.

Emilie propose d'organiser un loto ailleurs. A Fribourg à l'Epée, c'est tout le temps plein. Les habitués de la ville y viennent.

Lucienne pense qu'il faudrait arrêter les lotos car on y perd de l'argent.

Jean-Noël déclare que ce qui fait la différence est notre motivation ! Si on arrête, on doit trouver une autre source de revenu.

Concert annuel :

Chaque musicien doit trouver un parrain (100.-) ou un sponsor (200.-)

Des feuilles sont distribuées à tous les membres actifs présents.

Recette des membres amis :

Les membres amis sont de moins en moins nombreux. Il faut essayer de chercher des membres amis. (un formulaire est mis à disposition des musiciens)

Guingette :

C'était un bal avec une vente de saucisses. Christophe signale de faire : attention car il y a beaucoup de jeunes et de plus vieux.

Hubert Clerc estime que l'on pourrait faire une fête de village, par exemple le 15 août ou à la St-Jean.

André Magne déclare que la vente de saucisses finançait le coût de la guinguette et qu'une tombola rapportait le reste de l'argent.

Concerts de quartier :

Ce serait une bonne idée qui apporte la musique chez les gens. Ça rapporte plus que les derniers lotos.

Giron : Avry-sur-Matran du 16 au 19 mai

Bertrand propose d'y aller le matin.

Jasmine Berger ne peut pas venir le matin.

Il y a un tirage au sort qui détermine l'ordre de passage.

Pascal Monney propose en fin de matinée.

Vote : la majorité est pour le matin (en fin de matinée !) 2 voix pour l'après-midi.

Clés :

Marc explique qu'on va laisser une clé au bistrot. Ceux qui veulent une contremarque indispensable pour l'obtenir s'adressent à Marc.

Souper annuel :

Il faut y amener du monde.

Explication des tarifs :

Si un musicien amène 3 personnes, le musicien paie le demi-tarif.

Si un musicien amène 7 personnes, le musicien ne paie pas.

La cagnotte du bistrot fait son souper le même soir ! Ils sont d'accord de le déplacer, mais ils ont un contrat avec Dédé Marro. Il faut donc en discuter avec eux (la personne de contact est Louis Magne).

Les musiciens sont priés de remplir la liste des desserts.

Groupe d'animation :

André Clerc et Hubert Clerc se proposent pour renforcer l'équipe.

Bertrand précise qu'il y aura 2 médaillés au concert annuel (Lucienne et Hubert)

Lucienne n'a pas du tout envie de recevoir cette médaille.

- Six membres actifs sont tirés au sort pour une prochaine animation. Pour info, nous avons recommencé à zéro le tournoi et Michel Magne, Rémy Philipona, David Fernandes, Jasmine Berger, Christophe Clerc, Ronald Gendre s'occupent du souper de soutien 2012.
- Pour 2013 : André Magne, Bertrand Clerc, Nadia Schneider, Céline Humbert, Jean-Noël Clerc, Luc Berret. Responsable de l'organisation : Luc.

L'assemblée générale 2013 (et les suivantes) auront dorénavant lieu avant la reprise des répétitions, soit début septembre au plus tard. Les comptes seront donc bouclés au 30 juin.

Soirée fondue : il faut nous donner la liste des anciens musiciens.

L'Assemblée se termine à 22h05



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS COMPTES 2011-2012

En vertu du mandat qui nous a été confié, les soussignés ont procédé ce jour 18 octobre 2012 à la vérification des comptes de la société de musique LA LYRE de Corpataux-Magnedens.

1. Le report des soldes du bilan au terme de l'exercice précédent a été vérifié et reconnu exact.
2. Nous avons pointé toutes les écritures de l'exercice 2011-2012 avec les pièces justificatives.
3. Nous avons comparé les soldes des comptes avec ceux du bilan et des comptes de résultat.
4. Les soldes des comptes CCP et banques ont été contrôlés avec les extraits bancaires et postaux.
5. Nous avons reçu de notre caissier tous les renseignements utiles à notre contrôle.

Sur la base de ce qui précède, nous pouvons confirmer l'exactitude des comptes 2011-2012 présentant un total du bilan de fr. 57'791.-- et une perte de fr. 10'729.10.

Nous recommandons à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge avec nos remerciements au caissier.

Le Mouret, le 18 octobre 2012

Les vérificateurs

Pascal Monney

André Clerc